



ARRONDISSEMENT DES ANDELYS
CANTON DE FLEURY SUR ANDELLE

Code postal : 27 610
Téléphone : 02-32-48-73-00
Fax : 02-32-49-28-00

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
ORDINAIRE DU MERCREDI 19 FEVRIER 2014**

Etaient présents :

Monsieur J-L. ROMET, Maire
Monsieur P. CHIAPELLO,
Monsieur D. KUHN,
Monsieur B. HURAY,
Monsieur P. ADAM,
Monsieur X. CHIVOT, Adjoints au Maire,
Madame C. COLIN, Messieurs MICHEL, DUPUIS,
Messieurs D. HOUSSAYE, F. VIEUX, A. DULONDEL, E. WENGLER,
Mesdames C. VANDER CRUYSSSEN, M-T. LANGLET,
Conseillers municipaux.

Absents :

Madame V. DELABRIERE qui avait donné procuration à Monsieur X. CHIVOT
Madame D. DAVID qui avait donné procuration à Monsieur D. KUHN
Messieurs J. HACQUARD, L. MANIFEL.

Secrétaire de séance : Monsieur D. HOUSSAYE.

Assistait également à la réunion : Monsieur Gilbert ROTH, Secrétaire Général.

Convocation du 29 Janvier 2014.

Nombre de Conseillers : 19

En exercice : 19

Votants : 17

Avant d'ouvrir la séance, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il s'agit de la dernière réunion du Conseil Municipal de ce mandat. Il demande aux conseillers et à l'assistance d'observer en mémoire de Monsieur Patrick BOUTE, ancien Conseiller Municipal, Maire Adjoint, qui s'est beaucoup investi dans ses fonctions de conseiller municipal, qui était beaucoup apprécié, décédé en décembre dernier, d'observer une minute de silence.

Il fait part que le vote du budget est reporté à la fin du mois d'Avril prochain compte-tenu les élections municipales du mois de Mars.

I) Approbation du compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du Mercredi 27 Novembre 2013 :

Le compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 27 Novembre est approuvé à l'unanimité tel que présenté.

II) Restauration scolaire en liaison froide : résultat appel d'offres pour un marché d'un an renouvelable deux fois :

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur WENGLER qui informe le Conseil Municipal qu'un appel d'offres européen a été lancé en fin d'année 2013 pour la livraison en liaison froide des repas du restaurant scolaire pour la rentrée de Septembre 2014.

Le dépôt limite des offres était fixé au 28 Janvier 2014 et cinq candidats ont présenté leurs offres. Certains critères de choix ont été arrêtés telle la fourniture d'échantillons pour un repas.

Une commission composée d'élus, des deux agents du restaurant scolaire, de deux parents d'élèves et un enfant s'est réunie le Mercredi 29 Janvier pour goûter et sélectionner ces échantillons à l'aveugle. Un classement par échantillon a été établi par les participants à cette réunion.

Lors de l'ouverture des plis, il a été constaté que deux entreprises n'avaient pas envoyé les fiches techniques des échantillons demandés, critère d'élimination des offres prévu dans le règlement de consultation.

Au vu du rapport d'analyse des offres, la commission d'appel d'offres réunie le 10 Février 2014, propose au Conseil Municipal de retenir l'offre la mieux disante, soit celle des établissements Isidore Restauration.

Monsieur WENGLER informe le Conseil Municipal que cette entreprise installée à Barentin livre déjà depuis deux ans et demi les repas en liaison froide du restaurant scolaire. Suite à la présente consultation, le nouveau marché est un peu moindre au marché actuel. Il indique que le critère principal retenu était la qualité des mets proposés et non le prix.

Monsieur le Maire remercie Monsieur WENGLER pour le travail réalisé et fait part que cette consultation a été lancée pour éviter à la prochaine municipalité de supporter cette charge de travail en Juin prochain, elle qui aura déjà les rythmes scolaires à mettre en place.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, donne son accord pour retenir l'offre des établissements Isidore Restauration pour la livraison des repas du restaurant scolaire en liaison froide.

III) Convention avec la Communauté de Communes de l'Andelle (C.D.C.A.) pour les travaux de voirie Chemin des Carrières :

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la C.D.C.A. possède la compétence voirie et que le Conseil Municipal avait inscrit au Budget Primitif 2013 les travaux de réfection du Chemin des Carrières, VC 153.

Il donne connaissance au Conseil Municipal du projet de convention entre la commune et la C.D.C.A. pour les travaux de réfection du Chemin des Carrières et indique que la

participation financière de la commune pour ces travaux est chiffrée à la somme de 5.455,00 €.

Ces travaux conjoints avec la C.D.C.A. seront engagés par la C.D.C.A. via une délégation de maîtrise d'ouvrage réglementée selon la convention précitée qui précise les relations financières, les responsabilités et la gestion d'éventuels litiges.

Vu la loi 85-704 du 12 Juillet 1985 et notamment son article 5, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **donne son accord pour réaliser les travaux de réfection du Chemin des Carrières VC 153,**
- **autorise Monsieur le Maire à signer la convention de mandat pour les travaux précités.**

Monsieur HURAY fait part que les travaux démarreront sous peu.

IV) Subvention aux associations :

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la pression fiscale n'a pas été augmentée en 2013 et qu'il est donc difficile d'augmenter les subventions. Il indique que les montants proposés par la commission des finances sont relativement stables par rapport aux versements des subventions en 2013.

Puis, il présente comme suit au Conseil Municipal le montant des subventions demandées par les associations et les propositions de la commission des finances.

ASSOCIATIONS	Subv.2014 total accordée
AMICALE DU PERSONNEL	1800 + 1000 except
ANDELLE FOOTBALL CLUB	8900
APNE	100
AUTHENTIK AVENTURE	600
COMITE DE JUMELAGE	12000
COMITE DES FETES	18200
DETENTE ET DECOUVERTE	1600
E.C.L.A.I.R.	2400 + 800 except
PT DE L'ARCHE RSA ALIZAY HANDBALL	1600
F.C.P.E. COLLEGE	500
FSE	1500
GROUPE VAGABONDAGES	700
LA PASSERELLE	1300
LA TRUITE ARC EN CIEL	2500
LES MILLE PATTES	3400 + 1000 except
LES ROSES D AUTOMNE	6500
MJC A.L.E.R.	155500
MOTO CLUB DE LA VALLEE DE L'ANDELLE	550
NORMANDY COUNTRY	250
NORMANDIE TEAM KART (NTK)	200
ORCHESTRE HARMONIE	3500
PARENT SIMPLEMENT	200
PAS ZA PAS YAKA DANSER	450
R.A.S.	7000

RESTOS DU CŒUR	1600
RPFC	12600
SAVEURS ET SAVOIRS	600
SCOUTS ET GUIDES DE France	200
U.N.C - A.F.N	2400
UNSS	500

SUBVENTION C.C.A.S. et ECOLES

C.C.A.S.	50000
COOPERATIVE MATERNELLE GENEVOIX	4380 (6 X 730)
COOPERATIVE ELEMENTAIRE LOUISE MICHEL	10000 (10 x 1000)
RASED (aides enfants en diff.)	500*

* sous réserve de présentation de documents financiers

DEMANDES DE SUBVENTION DES ASSOCIATIONS PROCHES DE ROMILLY

ASSOCIATIONS	Subv.2014 total accordée
AMICALE S.P. R/PSP	700
ANDEL' HANDICAP	100
ANDELLE NATATION	200
ANDELLE RANDONNEES	100
ARC CLUB L'ANDELLE	150
CERCLE PHILATELIQUE	300
CROIX ROUGE FRANCAISE	1200
DE FIL EN AIGUILLE	300
GYM VOLONTAIRE DE PITRES	100
HISTOIRE DU VAL DE PITRES	100
JUDO CLUB PITRES	350
JUDO CLUB PSP	200
LE GRENIER	450
TENNIS SQUASH PSP	500

DEMANDES DE SUBVENTION DES ASSOCIATIONS AUTRES

ASSOCIATIONS	Subv.2014 total accordée
A.F.M.	50
AIDES	50
ALCOOL ASSISTANCE	50
PREVENTION ROUTIERE	50
SECOURS CATHOLIQUE	50
ECOLE DES JEUNES SAPEURS POMPIERS	100
CHAT EN DETRESSE	200

Monsieur CHIVOT rappelle que les associations locales disposent d'une mise à disposition gracieuse de salles, de matériel.

Monsieur VIEUX informe le Conseil Municipal des montants des subventions proposés comme suit :

- aux associations romilloises, la somme de 266.830,00 € (155.500,00 € pour la MJC A.L.E.R., 96.450,00 € aux autres associations romilloises, 14.880,00 € aux écoles),
- aux associations proches, à la somme de 4.750,00 €,
- aux autres associations, la somme de 550,00 €.

Il indique que le montant des subventions proposées en 2014 est supérieur de 730,00 € par rapport à 2013.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, donne son accord pour le versement des subventions aux associations tel que présenté.

V) Prise en charge des concessions ou de columbariums pour le décès d'enfant mineur :

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le décès d'un enfant de la commune de moins de 18 ans suite à une rupture d'anévrisme. Il indique que la situation est très douloureuse pour les parents accablés par la peine qui les affecte lorsqu'ils viennent demander une concession ou une case au columbarium.

Il propose au Conseil Municipal d'attribuer gratuitement une concession ou une case au columbarium lors du décès d'un enfant mineur de la commune.

Compte-tenu les circonstances, il est très difficile de demander un justificatif de ressources.

Monsieur le Maire fait part qu'une délibération antérieure avait été prise pour la gratuité d'une concession de cimetière pour les indigents.

Il est relevé que cette proposition constitue un soutien social psychologique.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, donne son accord pour accorder gratuitement une concession de cimetière ou une case au columbarium pour tout décès d'un enfant de Romilly sur Andelle de moins de 18 ans.

VI) Convention avec le Conseil Général : mise à disposition de deux liseuses électroniques à la bibliothèque.

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal du projet de convention entre la commune et le Conseil Général pour le prêt à la bibliothèque de deux liseuses.

Il indique que chaque liseuse contient entre 200 et 300 livres et qu'elles seront prêtées comme un livre.

La commune a assuré ce matériel d'une valeur d'environ 150,00 € l'unité près d'AXA.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **donne son accord au projet de convention tel que présenté,**
- **autorise Monsieur le Maire à signer la convention précitée.**

VII) Convention avec le Centre de Gestion de l'Eure pour la médecine du travail, des agents communaux :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les visites médicales obligatoires du personnel communal se déroulaient auparavant au FRPA La Potière, dans une pièce mise à disposition par le Conseil Général.

A présent, les agents communaux doivent se rendre à Val de Reuil pour effectuer les contrôles de médecine préventive.

Un courrier avait été adressé au Centre de Gestion de l'Eure qui assure ce service afin que les visites de médecine préventive puissent continuer à se dérouler au FRPA La Potière. Aucune réponse n'a été apportée.

Le Centre de Gestion ayant amélioré le service de médecine préventive, il est proposé une convention d'adhésion avec la commune.

Monsieur le Maire en donne connaissance au Conseil Municipal et indique qu'il a été recherché un autre organisme pour ce service sans succès.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **donne son accord au projet de convention d'adhésion au service de médecine préventive du Centre de Gestion de l'Eure,**
- **autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention.**

VII) Convention avec le Conseil Général et le collège « La Côte des deux Amants » pour une mise à disposition du complexe Louis ARAGON :

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de convention tripartite entre le Conseil Général de l'Eure, le collège « La Côte des deux Amants » et la commune pour la mise à disposition du complexe Louis ARAGON du 5 Mai au 4 Juillet 2014.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal les travaux d'extension du collège dont l'agrandissement du restaurant.

Il a été nécessaire de trouver pendant deux mois un lieu adapté et proche du collège où les élèves pouvaient prendre le repas de midi.

Différentes solutions avaient été envisagées et la meilleure s'est avérée être, pour mettre les élèves du collège dans de bonnes conditions pratiques, la mise à disposition du complexe Louis ARAGON.

Monsieur le Maire fait part que cette mise à disposition sera gratuite, excepté les frais de branchement et de raccordement électrique. Il rappelle les nombreuses subventions obtenues du Conseil Général pour les projets structurants de la commune et indique que le Conseil Général libèrera les lieux les week-ends, pourvoira au nettoyage et à la fourniture des produits d'entretien.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **donne son accord au projet de convention précitée de mise à disposition du complexe Louis ARAGON,**
- **autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention.**

Monsieur DULONDEL s'interroge si les travaux au niveau du restaurant du collège n'étaient pas terminés en septembre.

Monsieur le Maire indique que le planning des travaux est actuellement respecté. S'il y avait du retard, les travaux seraient réalisés en Juillet et Août lorsque les enfants se trouveront en vacances.

Monsieur CHIAPELLO informe le Conseil Municipal que, lors de la dernière réunion du Conseil d'Administration du collège, il a été relevé que le Conseil Général et le collège étaient très satisfaits de la collaboration avec la commune de Romilly sur Andelle.

IX) Questions diverses :

Demande d'ouverture d'une 7^{ème} classe maternelle :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que lors du dernier conseil d'école de l'école maternelle le Mardi 11 Février 2014, il a été relevé entre-autres que 48 élèves de grande section iraient à l'école élémentaire à la rentrée de Septembre 2014 et que 61 enfants nés en 2011 arriveraient à l'école maternelle.

Monsieur CHIAPELLO fait part qu'actuellement 159 élèves sont scolarisés à l'école maternelle Maurice GENEVOIX soit une moyenne de 26,5 élèves par classe.

A la rentrée de Septembre 2014, le nombre d'élèves à l'école maternelle serait de 172 soit 13 élèves supplémentaires par rapport à l'effectif actuel avec une moyenne de 28,66 élèves par classe pour 6 classes.

Avec 7 classes, puisque l'école dispose d'une septième classe libre, la moyenne d'élèves par classe serait de 24,57 soit des conditions bien meilleures pour les enfants.

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal qu'à l'issue du Conseil d'école, un courrier a été adressé à Monsieur le Directeur de l'Inspection Académique, attirant son attention sur le nombre important d'élèves à l'école maternelle à la rentrée de Septembre 2014 et que l'ouverture d'une septième classe maternelle figurait à l'ordre du jour de la séance du Conseil Municipal du 19 Février.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'une septième classe serait disponible à l'école maternelle Maurice GENEVOIX et qu'un poste d'ATSEM serait nécessaire. La dépense pour le mobilier, matériel de cette classe est estimée entre 7.000 et 10.000 € et pourrait être prévue au Budget Primitif 2014.

Il indique qu'il a été invité le Jeudi 20 Février à 14 heures à Evreux par Monsieur le Directeur de l'Inspection Académique afin de présenter et argumenter l'ouverture d'une septième classe maternelle à la rentrée de Septembre 2014.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **donne son accord pour l'ouverture à la rentrée de Septembre 2014 d'une septième classe maternelle à l'école Maurice GENEVOIX,**
- **charge Monsieur le Maire de solliciter cette ouverture près de l'Inspection Académique.**

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'avec l'ouverture d'une septième classe maternelle, cela occasionnera certes des frais notamment en charges de personnel, mais

qu'avec les nombreuses arrivées d'habitants qui ont influé sur le nombre de classes aux écoles, cet aspect est réduit. L'emploi, s'il est créé, ne sera pas de type « CDI ».

X) Communications et informations :

a) Carte d'identité :

Le gouvernement a annoncé l'extension de la durée de validité de la carte nationale d'identité de 10 à 15 ans, à compter du 1^{er} Janvier 2014.

b) Nouveaux cantons :

Une attention particulière sera apportée début Mars à la décision du Ministre de l'Intérieur sur le découpage des nouveaux cantons. Le nouveau canton pourrait porter le nom de Romilly sur Andelle.

c) Altitude Lotissements :

En raison des prescriptions du Plan de Prévention des Risques d'Inondation, le projet de lotissement « Le Clos de la Petite Planche » est abandonné notamment par la SILOGE qui y était partie prenante pour des habitations sociales.

La nécessité d'effectuer des travaux importants de remblaiements engendre un surcoût conséquent de la construction.

Monsieur le Maire propose que la prochaine municipalité rencontre les acteurs de ce projet.

d) Journée Cantonale de la Bicyclette :

La prochaine Journée Cantonale de la Bicyclette sera organisée le Dimanche 22 Juin 2014 par la commune d'Amfreville les Champs.

e) Plots sur la RD 321 :

Considérant les problèmes rencontrés par les plots sur la RD 321, il sera réalisé un sondage près des riverains de cette voie sur leur utilité.

En fonction des résultats, le Conseil Général et l'Agence Routière seront informés de la décision qui sera prise.

f) Bibliothèque-médiathèque :

Le permis de construire pour la bibliothèque-médiathèque a été accordé.

La Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) a versé en fin d'année 2013 la somme de 209.580,00 € soit 31 % du montant H.T. des travaux de la future bibliothèque-médiathèque.

La commune devrait encore percevoir de la DRAC, dans le courant de cette année, la somme de 49.231,00 € pour les travaux précités. Le Conseil Général ne verse la subvention qu'après les travaux, mais devrait se prononcer prochainement.

g) Médaille du travail :

Monsieur Didier VAN LEEUWEN, agent communal, a reçu la médaille d'honneur du travail.

h) Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles (CIDFF) :

Une permanence du CIDFF se tient tous les 3^{ème} mardis du mois de 13h30 à 16 heures à la Mairie.

i) Syndicat du transport scolaire :

Monsieur Alain DULONDEL a été nommé Vice-Président du syndicat de transport scolaire STELA.

j) Villes et Villages Fleuris 2013 :

Le jury des Villes et Villages Fleuris du secteur « Seine Eure » a indiqué dans son compte-rendu entre autres « palette végétale diversifiée en nette amélioration, bonne harmonie des couleurs, grande diversité dans les arbustes et vivaces, l'environnement du lavoir est de qualité ».

Monsieur KUHN fait part que tout sera mis en œuvre en 2014 pour conserver la 1^{ère} fleur et essayer d'obtenir la 2^{ème} fleur.

k) S.I.E.G.E. :

Le procès-verbal des décisions adoptées par le Comité Syndical du S.I.E.G.E. lors de la réunion du 23 Novembre 2013 est disponible au secrétariat de la Mairie.

l) Local commercial à louer :

Le local commercial qui était occupé par la Maison de la presse, rue Saint-Georges, est à louer.

m) Rythmes scolaires :

L'organisation des rythmes scolaires dans les écoles maternelle et élémentaire de la commune a été arrêtée par l'Inspection Académique comme suit :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h30-11h45	8h30-11h45	8h30-11h30	8h30-11h45	8h30-11h45
13h30-15h30	13h30-15h30		13h30-15h30	13h30-15h30

Monsieur CHIAPELLO fait part qu'une réunion est organisée environ tous les mois pour préparer l'aménagement des rythmes scolaires à la rentrée scolaire 2014.

Un comité de suivi local a été mis en place avec la participation de Monsieur CHIAPELLO, Mesdames DAVID, ROUSSEL, FERAY, GANDOSI, FLORENTIN, Messieurs ROMET et ADAM.

Avec la nouvelle organisation, il sera nécessaire de connaître le nombre d'enfants intéressés par les rythmes scolaires, afin de déterminer le nombre d'animateurs.

Dans le cas où tous les élèves participeraient aux rythmes scolaires, il faudra recenser 26 intervenants.

La gratuité pour la participation aux rythmes scolaires a été arrêtée.

n) 13^{ème} Forum des Métiers :

Le 13^{ème} Forum des Métiers se tiendra le 28 Mars 2014 de 8h30 à 18 heures à la salle Louis ARAGON. 1200 élèves sont conviés à cette manifestation avec la participation d'un groupement de 80 entreprises.

o) Recensement de la population :

La commune de Romilly sur Andelle compte, au 1^{er} Janvier 2014, 3002 habitants dont 31 en tant que population comptée à part.

p) 5^{ème} Salon du Livre :

Le 5^{ème} Salon du Livre se déroulera le Dimanche 13 Avril dans le complexe Louis ARAGON avec la participation de plus de 50 auteurs dont Jean-Paul OLLIVIER.

Le Pays du Vexin Normand participe financièrement à cette manifestation avec une aide de 1.000,00 €.

q) 10^{ème} Fête de la Peinture :

La 10^{ème} Fête de la Peinture se déroulera le 1^{er} Juin 2014.

r) Travaux réalisés depuis la dernière séance du Conseil Municipal :

- l'extension du cimetière dont les travaux seront bientôt terminés,
- les travaux d'extension du collège avancent conformément aux prévisions,
- l'aménagement du marais est terminé,
- la Sente du collège a été refaite en compacte,
- installation de la signalétique des commerces rue Saint-Georges,
- réalisation d'un plateau surélevé Chemin du Marché,
- réalisation d'un parking de 15 places réservées au personnel des écoles.

s) Manifestations communales :

- le Vendredi 29 Novembre 2013, réception à la Mairie des nouveaux habitants,
- le Dimanche 15 Décembre 2013, Noël des enfants de la commune au complexe Louis ARAGON, avec la participation de 350 enfants au spectacle « Pâquerette et cacahuète »,
- le Mardi 18 Décembre 2013, réception entre les élèves et le personnel communal avec la participation de 40 personnes,
- le Vendredi 10 Janvier 2014, vœux du Maire au complexe Louis ARAGON avec la participation de 9 Maires et près de 500 personnes,
- le Samedi 11 Janvier 2014, vœux aux résidents du FRPA La Potière,
- le Mardi 14 Janvier 2014, calendrier des salles communales pour 2015 avec les associations locales,
- le Vendredi 14 Février 2014, les Palmes Romilloises au complexe Louis ARAGON.

A venir :

- le Vendredi 21 Février 2014, mise à l'honneur des lauréats sportifs de la CDCA.

Remerciements :

- de la famille BOUTE pour les marques de sympathie témoignées lors du décès de Monsieur Patrick BOUTE,
- de la famille MAMEAUX, BEUGNIES, BLANC pour les marques de sympathie et l'aide apportée lors du décès de leur fille Ludivine,
- de la famille TEXAUD pour les marques de sympathie lors du décès de Monsieur Guy TEXAUD,
- de Madame Bernadette DIGUET pour les marques de sympathie lors du décès de Monsieur Georges DIGUET,
- de Monsieur Pierre COBERT pour les marques de sympathie lors du décès de Madame Gilberte COBERT,
- de la famille POTTIER et MONY pour les marques de sympathie lors du décès de Madame Gisèle MONY,
- de Madame MERLIERE pour les marques de sympathie lors du décès de Monsieur Roger MUTEL,
- des familles PARENT et PERALTA pour les marques de sympathie lors du décès de Madame Ginette DUCHAUSOY,
- de Monsieur René DURIEZ, Maire de Pont Saint Pierre, pour le prêt de matériel pour l'organisation de leur Téléthon,
- des membres du Foyer Socio-éducatif du collège de Romilly sur Andelle pour la mise à disposition de la salle ARAGON pour leur spectacle de Noël,
- de Monsieur René DEFRENNE pour l'article le concernant dans le dernier bulletin municipal,
- de Madame DURDU, Présidente de l'association Pas Za Pas Yaka Danser, pour l'installation des miroirs dans la salle du C.A.R.R.E.

Pour les colis de Noël de la commune de :

- Madame Lucienne BARRE, de Monsieur et Madame Jean-Jacques FOLLIN, de Madame PLANEIX, de Monsieur ANDRE, de Madame DUFRESNE, de Madame Denise GRENIER, de Monsieur Eugène AVELINE, de Monsieur René DEFRENNE, de Monsieur et Madame Rémy VEDIE, de Monsieur et Madame Jean-Claude et Marguerite GEUFFROY, de Monsieur et Madame Alain LAZIOU, de Madame Denise BOULARD, de Madame SERBELLE, de Monsieur et Madame Francis BLANCHET, de Madame MAILLET, de Madame Mireille CHAUVIN, de Monsieur et Madame Jean-Claude MASSELIN.

XI) Tour de table :

Madame VANDER CRUYSSSEN fait part au Conseil Municipal que les travaux d'aménagement du marais sont terminés, que des dépliants pédagogiques sur le marais seront édités, que des actions avec le SIBA seront réalisées.

Elle indique que le SIBA a prévu pour 2014 plusieurs gros chantiers :

- aménagement du Fouillebroc, suivi du marais à Romilly sur Andelle,
- aménagement des berges publiques rue Maurice RAVEL à Romilly sur Andelle,
- application du PPRI pour une gestion préventive des crues,
- chantier prévu à Vascoeuil et évolution des poissons migrateurs.

Monsieur ADAM informe le Conseil Municipal qu'il a été installé des réducteurs d'eau dans tous les appartements du FRPA La Potière aux fins de limiter la consommation d'eau.

Il indique qu'à ce jour, 124 enfants sont inscrits au titre du périscolaire le soir à la MJC A.L.E.R.

Monsieur CHIVOT informe le Conseil Municipal que la ligue de football a classé le terrain en catégorie 6.

Puis, il donne comme suit, les dates des manifestations à venir :

- Vendredi 21 Février 2014 à 20h30 ⇒ Assemblée Générale du Comité des Fêtes,
- Samedi 22 et Dimanche 23 Février 2014 ⇒ Loto avec Les Mille-Pattes salle ARAGON,
- Samedi 1^{er} Mars 2014 à 20h30 ⇒ Avec Détente et Découvert, concert avec le groupe Borborygmes salle ARAGON,
- Lundi 3 Mars 2014 à 20h30 ⇒ Assemblée Générale de R.A.P. (Romilly Association Pétanque),
- Vendredi 7 Mars 2014 ⇒ Don du sang parking Edmond de 10h30 à 13 heures,
- Samedi 8 Mars 2014 ⇒ Loto avec le Comité des Fêtes salle ARAGON,
- Samedi 15 et Dimanche 16 Mars 2014 ⇒ Loto salle ARAGON avec les Roses d'Automne,
- Mardi 18 Mars 2014 à 15 heures ⇒ Spectacle l'Esprit Irlandais salle ARAGON,
- Vendredi 21 Mars ⇒ lâcher de ballons, stade de la Choule avec la bibliothèque dans le cadre de la semaine poétique,
- Samedi 22 et Dimanche 23 Mars 2014 ⇒ Loto salle ARAGON avec R.A.S.,
- Vendredi 28 Mars 2014 ⇒ Forum des Métiers salle ARAGON avec GIVAPE,
- Dimanche 13 Avril 2014 ⇒ 5^{ème} Salon du Livre, salle ARAGON,
- Vendredi 22 Août et 31 Octobre 2014 ⇒ Don du sang.

Monsieur HOUSSAYE informe le Conseil Municipal :

⇒ au niveau économique :

La création de trois entreprises, soit :

- EUR OLLIVIER JARDIN AMENAGEMENT dont le gérant est Monsieur Mickaël OLLIVIER domicilié 597 rue de la Libération qui effectue les travaux d'aménagement, d'entretien des jardins et espaces verts pour particuliers, entreprises et collectivités,
- ENERGIE SERVICES 27 dont le gérant est Monsieur Denis BOUREL, domicilié 1148 rue de la Libération, qui effectue des travaux d'installation et d'entretien de chauffage, le développement d'énergies nouvelles,
- les établissements de Monsieur David GUERRIER qui effectue des travaux de maçonnerie, d'isolation, de carrelage, terrasse et clôture personnalisée, maçonnerie paysagère.

⇒ au niveau signalétique :

Il sera installé en Février, début Mars, rue Saint-Georges, à la hauteur de la rue de la Libération, un panneau supplémentaire pour les commerces de la rue Saint-Georges.

Concernant l'illumination des monuments et bâtiments communaux, l'éclairage est arrêté à une heure du matin et rallumé à 5h30.

Monsieur DUPUIS fait part au Conseil Municipal qu'il a réalisé un bilan sur les économies d'énergie. Il est constaté une diminution de la consommation électrique suite à l'installation des régulateurs et une baisse de la consommation d'eau après les installations des réducteurs d'eau.

Monsieur WENGLER informe le Conseil Municipal que la commission de restauration scolaire s'est réunie pour arrêter les menus de Mars à Avril.

Quatre repas à thèmes ont été retenus.

Madame VANDER CRUYSSSEN demande s'il est prévu des menus BIO.

Monsieur WENGLER fait part qu'il y en aura.

Avant de clore la séance, Monsieur le Maire remercie Madame Céline VANDER CRUYSSSEN et Monsieur Denis MICHEL pour leur implication dans les dossiers, leur investissement dans différentes actions communales. Il associe à ces remerciements Messieurs Loïc MANIFEL et José HACQUARD.

Personne ne sollicitant plus la parole, la séance est levée à 22h40.

Le Secrétaire de séance,

Le Maire,

Didier HOUSSAYE

Jean-Luc ROMET